



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDMEC/2014-1019**

**17/12/2014**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Appel à candidatures : un poste dans le 2ème cercle**

Un poste (catégorie A/A+) est offert à la mobilité dite du "2ème cercle" ; La fiche correspondante mentionnant les personnes à contacter est jointe en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

**Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires :**

1 poste de conseiller pour les affaires agricoles au Japon avec compétence régionale sur la Corée (F/H) (catégorie A/A+) à TOKYO (Japon).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

**Conseiller pour les affaires agricoles au Japon, à Tokyo  
avec compétence régionale sur la Corée  
Catégorie A/A+  
Prise de poste : 1<sup>er</sup> mai 2015**

Dans le cadre du réseau agricole régalién à l'étranger, un conseiller pour les affaires agricoles (CAA) est mis à disposition du Service Economique Régional (SER) près l'Ambassade de France à Tokyo.

**Zone d'activité régionale : Japon, Corée.**

**Nature de l'activité :**

Sous l'autorité du chef du service économique régional, les missions du CAA sont les suivantes :

- **Mission générale d'information et de veille** pour le compte de l'État sur la situation des secteurs agricole et agroalimentaire japonais et en matière de politiques agricole, alimentaire et de pêche ;
- **Mission générale de relais local des positions et démarches de l'État auprès des autorités locales** et acteurs du secteur, mission d'information et de promotion du modèle agricole et alimentaire français, d'influence auprès des partenaires étrangers, de négociation des conditions d'accès au marché et d'accueil des délégations institutionnelles françaises ;
- **Mission générale d'accompagnement à la promotion des exportations** ;
- Relation étroite avec la Représentation de l'Union européenne et les ambassades des États membres sur place, dans le but de faire progresser les dossiers d'intérêt commun (dialogue réglementaire et accès au marché notamment).

Pour ce faire, le CAA a en particulier pour tâches, en appui au réseau de la DG Trésor, de :

- **Maintenir et animer un réseau d'interlocuteurs** dans les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que dans les organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue entre les autorités françaises et celles du pays ;
- **Effectuer une veille active et informer les autorités françaises**, et plus particulièrement le MAAF, sur l'évolution de l'agriculture des deux pays, les orientations de leurs politiques agricole, alimentaire et commerciale au plan national et international (notamment accords commerciaux entre l'UE et ces pays), y compris sous l'angle sanitaire et phytosanitaire (SPS), et ses incidences ;
- **Soutenir et promouvoir les positions et le modèle français** (SPS, OMC, PAC, G20, indications géographiques notamment) auprès de ces administrations et institutions, et, si besoin est, représenter la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAAF tenus au Japon et en Corée ;
- **Identifier les enjeux agricoles pour la France** dans le pays, en termes d'influence économique, politique et commerciale, à court, moyen et long terme, et contribuer à l'actualisation de la stratégie d'influence à l'international du MAAF ;
- **Susciter, suivre et évaluer des actions de coopération et de partenariat** pertinentes en termes d'influence ou d'échanges commerciaux, en mobilisant les instruments financiers disponibles, en collaboration avec les SCAC et la DGER ;
- **Favoriser la concertation entre les acteurs de la promotion agricole (SOPEXA, ADEPTA, UbiFrance)**, suivre et évaluer les actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et ou de la France ;
- **Faciliter le développement du commerce agro-alimentaire de la France vers ces pays**, ce qui inclut notamment de connaître les réglementations applicables aux importations agro-alimentaires, d'identifier les opportunités commerciales et les contraintes au commerce (notamment SPS), et d'appuyer les SE dans le règlement des différends commerciaux relevant d'une intervention régaliénne ;
- **Préparer et conduire** en lien avec la DGAL et FranceAgriMer **les négociations de levée des barrières SPS au commerce** (ouverture de marchés, validation de certificats sanitaires...) et, le cas échéant, prêter assistance à la Commission européenne.

**Qualités requises :**

- Esprit d'initiative, d'analyse, de synthèse, rigueur, capacité à conduire des projets ;
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, sens des contacts humains et des négociations internationales ;
- Bonne maîtrise de la langue anglaise (la maîtrise du japonais est un plus) ;
- Pratique de l'administration centrale et des relations européennes et internationales ;
- Connaissance de la politique agricole européenne et nationale, et aptitude aux négociations SPS ;
- Autonomie en matière bureautique et logistique, de nombreux déplacements étant à prévoir.

**Durée de l'engagement : 3 ans**

**Personnes à contacter :**

Marie-Hélène Le Henaff - Sous-directrice des échanges internationaux  
DGPAAT - 01 49 55 45 08 - [marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr](mailto:marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr)

Anne Gautier – Chef du bureau des relations bilatérales  
DGPAAT - 01 49 55 45 64 - [anne.gautier@agriculture.gouv.fr](mailto:anne.gautier@agriculture.gouv.fr)

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre au plus tard le 1er février 2015 à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette Bourjoux, mail : [colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr](mailto:colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr)